

[Text]

Mr. Bird: You are going to call me back to the chair.

The Acting Chairman (Mr. Dorin): Yes.

Do you have a comment?

Mme Roy-Arcelin: Je continue de penser que j'appuierai l'amendement du gouvernement pour toutes les raisons que nous avons données. Je ne veux pas refaire encore un long paragraphe là-dessus, mais je pense que cet aspect du mot «culturel» est très important. Ça changerait beaucoup de choses, en tout cas, au niveau de ma province et j'imagine au niveau des autres provinces qui tiennent vraiment à s'occuper de leur aspect culturel. C'est tout.

The Chairman: I respect your position, Mr. Dorin. I appreciate that you gave me a chance to speak and that you are not going to give me the chance to vote.

Mrs. Finestone: Mr. Chairman, if we are going ahead with a vote, I want it to be a recorded vote.

Second, I believe this is a matter that goes well beyond just a legislative committee or a committee hearing a bill. It goes to the heart and soul of what this country stands for and whether the phoney arguments and the intent to intimidate are enough to stop a discussion of this nature. I believe it is a very important matter. I put on notice that I intend to bring it into the House as part of the debate on this bill.

The Chairman: We have heard the debate. I have a responsibility to act as chair. I have done my best to trade that in, and I have no takers. I guess we should proceed with amendment G-3(1).

Mr. MacWilliam: Just before we proceed, Mr. Chairman, in hopes of perhaps counselling some last-minute reconsideration on the government side, this committee has worked really well together through a lot of tough issues—violence on TV, the national unity issue—all dealing with culture. We have learned to work with and accommodate one another as a team with an objective. That objective is to further the issues of culture and communication in Canada.

I think we have been largely successful in trying to put divergent viewpoints and divergent political outlooks into a committee that has worked and come up with I think some very forward recommendations. Obviously the government has not chosen to proceed with some of them, but we have worked well together.

As was reflected in the earlier comments of the chair, this legislative committee, as a subgroup of the committee on communications, I think endangers a process that has developed. In terms of some of the changes we have made to the bill itself, we have gone a long way to make improvements to this bill, a long way. I perceive myself, and I think it was reflected in Mrs. Finestone's comment's just a moment ago, that this bill would proceed through the House a lot more easily if this change was made and the inclusion of culture was maintained in this bill. If you take that out you're going to have a real fight on your hands in terms of the progress of this legislation through the House. That's all I can say.

[Translation]

M. Bird: Vous allez donc me rappeler au fauteuil.

Le président suppléant (M. Dorin): Oui.

Vous voulez dire quelque chose?

Mrs. Roy-Arcelin: I still think I will be supporting the government amendment for all the reasons I've already cited. I don't want to rehash this whole issue, but I do think the word "cultural" is important. It would certainly lead to significant changes in my province and, I suppose, in other provinces as well that are concerned about maintaining their responsibility for cultural issues. That's all I wanted to say.

Le président: Je respecte tout à fait votre position, monsieur Dorin. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de me prononcer là-dessus et je comprends très bien que vous ne me permettiez pas de voter.

Mme Finestone: Monsieur le président, si nous sommes prêts à voter, je demanderais un vote par appel nominal.

Deuxièmement, en ce qui me concerne, cette question dépasse bien la portée du travail d'un comité législatif. Elle va au coeur même des principes que nous défendons au Canada quant à savoir si de faux arguments et l'éventuelle intimidation suffisent pour mettre un terme à un débat de ce genre. Pour moi, c'est une question d'une importance primordiale. Je vous préviens donc tout de suite que j'ai l'intention de la soulever de nouveau à la Chambre dans le cadre du débat sur le projet de loi.

Le président: Nous avons déjà bien débattu la question. Je dois donc assumer mes responsabilités à titre de président. J'ai essayé de les décharger sur d'autres, mais personne n'en veut. Je suppose que nous devrions donc mettre aux voix l'amendement G-3(1).

M. MacWilliam: Avant de le faire, monsieur le président, dans l'espoir de convaincre certains députés de la majorité de changer d'avis, il conviendrait d'insister sur la bonne collaboration qui a caractérisé le travail du comité dans son examen de toutes sortes de questions difficiles—la violence à la télévision, l'unité nationale, etc.—qui concernaient la culture. Nous avons donc appris à collaborer et à former une véritable équipe visant un seul objectif. Cet objectif consiste justement à faire avancer le dossier de la culture et des communications au Canada.

D'ailleurs, j'estime que nous avons connu un certain succès lorsque nous avons tenté de présenter différentes optiques—politiques et autres—et de formuler des recommandations vraiment axées sur l'avenir. Évidemment, le gouvernement a décidé de ne pas les accepter toutes, mais nous avons tout de même bien travaillé ensemble.

Comme le président l'a signalé tout à l'heure, le comité législatif, qui est un sous-groupe du comité permanent des communications, compromet en quelque sorte le processus qui s'est dégagé jusqu'à maintenant. Quant aux modifications déjà adoptées, nous avons grandement amélioré le projet de loi, à mon avis. Comme M^{me} Finestone, j'estime que ce projet de loi serait adopté beaucoup plus rapidement par la Chambre des communes si l'on acceptait d'incorporer cet autre changement, c'est-à-dire le maintien du terme «culturel». Si vous le supprimez, vous allez vraiment vous attirer des ennuis pour ce qui est de faire adopter rapidement le projet de loi à la Chambre. C'est tout ce que je peux vous dire.